

**Séance extraordinaire du conseil municipal, le lundi 19 décembre 2011. (Présentation du budget)**

Les prévisions des recettes et dépenses pour l'année 2012 furent présentées. La bonne nouvelle est que nous aurons droit à un gel de

taxe, les dépenses, elles, augmenteront de 1,87% ce qui équivaut à près de 200 000 \$. Selon monsieur Richer, cette somme sera amortie

par une partie du surplus anticipé qui sera engrangé en 2012 soit par la taxe de mutation (vente de nouvelles maisons) ou par l'entrée de nouvelles taxes. Le coût pour les matières résiduelles (ordures domestiques) passera de 190 \$ à 180 \$ par année.

Messieurs Joubert et Parent auraient aimé qu'une partie du surplus de l'année 2010 qui s'élevait au montant de 1 600 000 \$ soit appliquée à une baisse du compte de taxe ainsi qu'au fonds général.

Nous avons eu quelques informations sur la façon dont une portion du surplus fut affectée :

- 400 000 \$ pour des projets spécifiques (aqueduc, égout, bacs de 360 litres, achat du terrain de tennis du Lac Écho),
- 1 100 000 \$ pour le programme triennal 2012-2013-2014: achat d'un camion d'incendie, aménagement du boul. du Curé-Labelle, projets structurants et aréna régional et dernièrement 100 000 \$ pour l'entretien d'édifices municipaux.

Il ne faut pas oublier que le montant du surplus 2011 n'est pas encore disponible.

Du côté de l'endettement de la Ville, le fonds général (concernant tous les contribuables) est passé en 2009 de 4 583 000 \$ à 6 359 000 \$ en 2010, et pour la taxe aux riverains (si vous avez à payer pour des infrastructures spécifiques, routes, égouts, eau, bassin d'assainissement et autres) elle est passée en 2009 de 9 864 000 \$ à 10 876 000 \$ en 2010.

Le prix pour une dérogation mineure passera de 500 \$ à 750 \$, selon le conseiller Parent le coût de 500 \$ est tout à fait raisonnable, mais selon la Ville, si on applique le principe de l'utilisateur payeur, la somme de 750 \$ est tout à fait justifiable pour les frais encourus.

**Séance ordinaire du conseil municipal, lundi 9 janvier 2012**

En ce début d'année, nous avons eu droit à une courte séance, seulement 11 points à l'ordre du jour, et une douzaine de citoyens dans la salle.

**Module Services techniques et environnement**

Un contrat fut octroyé pour la confection des plans et devis de la route qui

mènera à la nouvelle école primaire à l'arrière du marché aux puces.

Fait nouveau: 7 bureaux d'ingénieurs ont soumissionné, avant nous pouvions en compter 2 ou 3 seulement. Il nous fut expliqué qu'un système d'évaluation des firmes ainsi que des projets présentés était utilisé; le choix est fait par un comité qui doit demeurer anonyme selon les directives du gouvernement.

**Questions du public**

Louis Charbonneau, rue Principale. Ce citoyen expose sa position sur un possible agrandissement de la bibliothèque, il pense qu'avec la venue des livres électroniques on peut se questionner sur la pertinence d'agrandir le local. Dans un autre ordre d'idée, monsieur Charbonneau conteste les chiffres qui furent avancés dans un hebdo de la région en décembre. Selon les données qu'il présente, entre 2008 et 2010:

- la dette absolue est passée de 13 000 000 \$ à 20 000 000 \$,
- la dette par habitant de 1262 \$ à 1759 \$,
- la dette par 100 \$ d'évaluation de 1,46 \$ à 2,01 \$
- le ratio du service de la dette passe de 14 % à 18 %
- ce qui lui fait dire que ces chiffres représentent une hausse vertigineuse de l'endettement de la Ville.

**Séance d'ajournement du conseil municipal, lundi 16 janvier 2012**

Tous les membres du conseil étaient présents et dix citoyens se sont présentés à cette séance.

**Module Gestion du Développement durable de la Collectivité**

Une autorisation de signature fut allouée pour le renouvellement du protocole d'entente avec la Fabrique de la Paroisse Saint-François-Xavier concernant l'utilisation de l'église pour les services religieux (catholiques). Monsieur Yvon Blondin, à la période des questions, a félicité le Conseil pour sa collaboration.

**Varia**

Nous apprenons que le pont sur la route 117 à la hauteur du centre de

jeunesse Batshaw sera refait à neuf dans un avenir rapproché.

La Ville présentera une demande au ministère des Transports du Québec pour qu'une section du nouveau pont à 4 voies soit aménagée pour accueillir piétons et vélos. Le conseiller Bordeleau est tout à fait d'accord, mais ne désire pas que la Ville investisse des derniers publics pour cet ajout.

Une subvention de 1 000 \$ fut votée pour le groupe Abri-Nord, dont monsieur Richer est le président, la tâche de ce groupe est de contrôler les points d'échantillonnage installés sur le parcours des eaux de la rivière du Nord.

Le conseiller Parent demanda au maire de créer un lien Internet entre la ville de Prévost et Abri-Nord pour prendre connaissance des données. Monsieur le maire répond que les règles sont établies par le ministère du Développement durable (MDDEP) et que ce dernier ne serait pas enclin à divulguer au public les résultats des analyses.

Messieurs Joubert et Parent votèrent contre la motion.

**Questions du Public**

Monsieur Louis Charbonneau, rue Principale, faisant référence à un article journalistique de 2008, demanda à monsieur Richer s'il était prêt à rendre public les états financiers de la Ville à chaque mois, tel qu'avancé dans ce journal. Monsieur Richer n'a pas répondu à la question.

Monsieur Yvon Blondin, reprenant la question, lui demanda à son tour s'il ne s'agissait que d'une promesse. Monsieur le maire lui répondit que les deux premières années de son mandat furent très occupées et que, de toute façon, la Ville n'était pas obligée de divulguer de telles informations.

**Questions des conseillers**

M<sup>me</sup> Brigitte Paquette, conseillère, questionna monsieur le maire sur un compte qui fut payé au service de protection canine des monts au montant de 1 162 \$. Nous apprenons entre autres qu'il y a eu 360 \$ d'euthanasie, 211 \$ pour l'installation de cages et autres.

sécurité publique du Canada. On se rappellera de lui comme un homme authentique, respecté de tous et profondément humain. Monsieur Monette était également très impliqué dans sa communauté, il a maintes fois participé à la guignolée et à différentes activités communautaires de la Ville.

Le *Journal des citoyens* offre ses sincères condoléances à la famille.

**dt INSTITUT** **1664, rue des Tangaras**  
**danielle tremblay** **Lac René, Prévost**  
**514 592 2746** \* **NOUVEAU** \*  
**Épilation définitive**  
**SANS DOULEUR par ULTRASONS**  
**Massothérapie • Esthétique • Soins corporels**

**Formatique Laurentides**  
Dépannage  
Installation & Formation  
À domicile  
En atelier  
Tél. : 450 512-6111  
Fax : 450 224-8881  
patrice@formatiquelaurentides.com  
www.foratiquelaurentides.com  
**Patrice Lavergne**  
Service Personnalisé

**CGA** **ANDRÉ MARTEL**  
CGA AUDITEUR  
EXPERT-COMPTABLE  
Comptable général accrédité andre.martel.cga@videotron.ca  
1531, Mtée Sauvage **950a, rue Labelle,**  
Prévost **Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5M5**  
**450 224-4773** **450 304-4773**  
Télec.: 450 436-8089

**Location d'outils et entreposage**  
**manuloc**  
www.manuloc.ca  
tél.: 450-224-8662  
2788 boul. curé-labelle  
Prévost J0R 1T0

**Hôpital Vétérinaire Prévost**  
Dr Simon Lachance m.v.  
Dre Kim Kachanoff m.v.  
Dr Michael Palmer m.v.  
Dre Valérie Desjardins m.v.  
Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse  
**Nouveau site internet**  
2906, Boul. Curée-Labelle à Prévost  
Tél. : 450-224-4460 Téléc. : 450-224-4376 www.hopitalveterinaire.com



**Décès de Robert Monette, directeur du Service de la sécurité publique à Prévost**

M. Robert Monette nous quittait prématurément le 15 décembre dernier à l'âge de 54 ans. Outre son épouse Josée Duval, il laisse dans le deuil ses parents, ses deux enfants et ses sœurs.

Monsieur Monette a été au service de la Ville de Prévost pendant plus de 30 ans. Il a été honoré pour ses services distingués en mai 2007, alors qu'il occupait le poste de directeur du service incendie, il a reçu la médaille pour ses vingt ans de conduite exemplaire au service de la

**Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique :**  
Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique : sont des exemples...  
**Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.**  
**Dre Isabelle Cazeaux,**  
**Chiropraticienne D.C.**  
• **Technique douce et de précision** •  
**Centre chiropratique Vitalité**  
**Sur rendez-vous :**  
**450-224-4402**  
781, Montée-des-Sources, Prévost (Domaine des Patriarches)